

Règlement interne

A. Conditions

- 1. Etre membre de l'Ecurie La Meute.
- 2. Avoir payé sa cotisation pour l'année en cours.
- Avoir sur sa voiture 2 autocollants "Ecurie La Meute" ou une publicité " Ecurie La Meute" approuvée par le comité.
- 4. Avoir sur sa voiture 2 autocollants du Club des 20 de l'année en cours (visiblement).
- 5. **S'inscrire sous "Ecurie La Meute"** pour toutes les courses. Les demandes de dérogations devront être soumises au comité avant le début du championnat ou de l'inscription à la course. Dans le cas contraire, aucun résultat ne sera pris en considération.

B. Résultats

- 1. Les résultats **officiels** des courses doivent être remis **1 mois** au plus tard après la manifestation. Passé ce délai, plus **aucun** résultat ne sera pris en considération.
- 2. Les résultats sont à remettre au directeur sportif ou à son remplaçant.
- 3. La liste des résultats remis par le pilote reste la propriété de l'Ecurie La Meute.

C. Classement

- 1. Six classements pour le Challenge seront établis :
 - a. Un classement « Licenciés ».
 - b. Un classement « LOCaux ».
 - c. Un classement « V.H.C » (véhicules historique).
 - d. Un classement « Rallye ».
 - e. Un classement « Club » (manifestations hors Auto Sport CH et hors FIA).
 - f. Un classement « Régularité »
- 2. Un pilote ne pourra pas figurer simultanément dans les classements a. et b.
- 3. Le pilote figurera dans le classement correspondant à la course à laquelle il a participé et non pas au degré de licence qu'il détient (pas de classement REGionaux).
- 4. Un pilote courant sous licence régionale (REG) pourra bénéficier des bonus comme les licenciés nationaux, uniquement si la course le met directement en opposition avec ceux-ci.



5. Les 8 meilleurs résultats seront pris en considération pour les licenciés et les 5 meilleurs résultats pour les LOCaux.

Tous les pilotes seront classés, seuls ceux ayant effectués **3 courses** minimum seront rémunérés en espèces à condition que l'ensemble des points du paragraphe A soient respectés **et qu'ils soient présents à la remise des prix**.

- 6. En cas d'ex aequo, il sera tenu compte des conditions suivantes :
 - a. Meilleurs résultats n'ayant pas été pris en considération.
 - b. Nombre de victoires de groupes.
 - c. Nombre de victoires de classe.
 - d. Nombre de 2ème place de classe, etc.

La première condition pouvant départager les ex-aequo annule les autres.

- 7. Le **pilote vainqueur du challenge LOCaux** se verra rembourser la licence NAT ou REG pour rouler en Licenciés. S'il refuse celle-ci sera remboursée au deuxième ou en cas de refus de celui-ci au troisième classé (selon appréciation du Comité).
- 8. Pour bénéficier du point 7, la licence NAT ou REG devra être prise dans les deux années qui suivent le résultat.
- 9. Ce prix ne peut être gagné qu'une fois.

D. Points

Barème:

1 ^{er}	25 pts	7 ^{ème}	12 pts	13 ^{ème}	6 pts
2 ^{ème}	20 pts	8 ^{ème}	11 pts	14 ^{ème}	5 pts
3 ^{ème}	17 pts	9 ^{ème}	10 pts	15 ^{ème}	4 pts
4 ^{ème}	15 pts	10 ^{ème}	9 pts	16 ^{ème}	3 pts
5 ^{ème}	14 pts	11 ^{ème}	8 pts	17 ^{ème}	2 pts
6 ^{ème}	13 pts	12 ^{ème}	7 pts	18 ^{ème} et plus	1 pt

Bonus:

Α	Circuits à l'étranger	+1 pt
В	Slaloms et côtes championnats nationaux yc « cdm »	+3 pts
С	Circuits et rallyes championnats nationaux	+5 pts
D	Challenges monotype nationaux, étrangers	+5 pts
E	Championnats d'Europe de la montagne	+7 pts
F	Challenges monotypes internationaux	+7 pts
G	Championnats d'Europe rallye et vitesse	+7 pts
Н	Courses européennes hors championnats	+7 pts
I	Championnats du monde des rallyes	+12 pts
J	Courses mondiales hors championnats	+12 pts

Ecurie la Meute

Pour les courses de voitures anciennes (classement V.H.), les bonus ci-dessus seront divisés par 2 et arrondis à l'unité supérieure et la lettre précédée de la lettre V.



Bonus / malus pour le nombre de participants ayants pris le départ de la course ou d'une manche de course minimum au sein d'une classe :

1 classé	-10 pts
2 classés	-7 pts
3 classés	-4 pts
De 4 à 6 participants par classe	+0 pt
De 7 à 12 participants par classe	+2 pts
De 13 à 20 participants par classe	+3 pts
De 21 à 30 participants par classe	+4 pts
Plus de 30 participants par classe	+5 pts

Pour l'attribution des bonus, il sera tenu compte de la répartition des classes de cylindrée du championnat correspondant.

Ces points sont cumulatifs avec les bonus suivants :

K. Victoire de groupe en licenciés ou de catégorie en LOC +3 ptsL. Meilleur temps absolu +5 pts

Ces 2 bonus ne sont pas cumulables.

Pour bénéficier du bonus de la victoire de groupe, il faut un minimum de 8 véhicules classés dans le groupe.

E. Abandons

Au cas où un pilote serait classé "abandon" dans les résultats lors d'une manifestation il sera marqué **1 point plus les bonus**, de A à J (exception faite des bonus pour le nombre de participants par classe).

F. Divers

Le Comité de la Meute est seul juge en cas de litige.

Fait le 14 mars 2017 Le Comité.